MASTER 2 SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION / INGENIERIE ET CONSEIL EN FORMATION

- MASTER 2 SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION / INGENIERIE ET CONSEIL EN FORMATION

Le M2 ICF est un master professionnel. Il forme des spécialistes capables d'accompagner de façon pluridimensionnelle le développement de projets de formation dans le champ des politiques territoriales des ressources humaines ou de la médiation éducative.



Présentation

L'objet de ce diplôme est de former des « spécialistes polyvalents » qui accompagneront de façon pluridimensionnelle l'aménagement et le développement des projets de formation dans le champ des politiques territoriales, des ressources humaines, ou de la médiation éducative. Ces fonctions exigent des hommes et des femmes de formation polyvalente capables d'appréhender les problèmes spécifiques du changement dans les institutions et les organisations afin de gérer la transition des structures traditionnelles vers les nouveaux modèles d'organisation.

Le parcours Ingénierie et conseil en formation (ICF), en complément de la dimension ingénierie de la formation, se renforce de la dimension conseil dans une logique de formation tout au long de la vie. Le domaine de la formation des adultes, constitue l'un des axes importants des sciences de l' éducation « et de la formation ». Cette dimension se trouve d'autant plus justifiée que le vaste domaine de la formation professionnelle est en cours de réforme. L'importance de ce secteur est concomitante aux transformations structurelles qui l'accompagnent sur le plan législatif.

L'objectif est de permettre à l'étudiant.e de se former aux démarches de l'ingénierie de formation, de la conception et la mise en œuvre des systèmes, dispositifs et/ou actions de formation. Pour cela, le Master est conçu comme une formation en alternance où le stage, occupe une place centrale dans le cycle de formation. L'évaluation du stage est finalisée par la rédaction du rapport de mission. Le mémoire peut également être adossé au terrain de stage. Il donne lieu à une soutenance devant un jury mixte avec au moins un universitaire et un professionnel.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

À distance via la plateforme numérique CNED du Campus Forse et sur le site de l'Université Lumière Lyon 2, campus Berges du Rhône pour les regroupements en présentiel.

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

Public ciblé

Un accès en master 2 Ingénierie et conseil en formation FOAD est possible sous certaines conditions

Responsable(s) de la formation

Marie Christine PIPERINI

Contact secrétariat

Laurette Dang

Rythme

Cette formation est un dispositif hybride :

- Les cours et les évaluations se suivent et se déroulent en ligne, via une plateforme numérique ; Les travaux et évaluations s'inscrivent dans un continuum tout au long de la formation. Ils permettent de

La formation est constituée également d'un soutien pédagogique à quatre niveaux :

- Le responsable pédagogique en lien avec le directeur de l'ISPEF et le responsable scientifique assure la coordination pédagogique d'ensemble et la meilleure adéquation des moyens notamment la répartition des directeurs de mémoire et l'information générale.
- Le/la directeur.rice de mémoire assure le suivi individuel, méthodologique et personnalisé des étudiant.e sur le mémoire.
- Les tuteurs.rices-enseignant.es accompagnent et pilotent les activités individuelles et collaboratives en ligne en suivant la réalisation de l'activité et en l'évaluant.
- L'animateur de la plateforme, assure un relais administratif et pédagogique pour toutes les questions relatives à l'utilisation de la plateforme du CNED, en étroite coordination avec le responsable pédagogique et les tuteurs.rices.

L'architecture pédagogique repose sur un principe de mixité :

- Mixité des situations de formation : formation présentielle et à distance, conférences par des professionnels, séminaire de travail en groupe, formation dans et par la vie professionnelle (le stage). La formation individualisée proposée s'organise dans le souci d'une convergence, en situation, entre outils théoriques et méthodologiques, projet personnel et pratiques professionnelles.
- Mixité d'enseignement : milieu professionnel/recherche. La circulation des pratiques, des techniques et des savoir-faire dans l'ingénierie se construit par la médiation entre le monde de la recherche et celui des organisations. L'ensemble des enseignements s'appuie sur des cours où se confrontent, en fonction de thématiques d'actualité, les points de vue des enseignants du Master, des conférenciers (chercheurs, professionnels) et des étudiants.
- Mixité des intervenant.es : au-delà des enseignant.es universitaires, les étudiant.es peuvent aussi s'appuyer sur les réseaux professionnels et lieux ressources.
- Mixité des étudiant.es : le recrutement d'étudiant.es d'origines diverses a pour but de favoriser la confrontation des points de vue et de créer les éléments d'une transversalité. Cette hétérogénéité (salariés, étudiants, formation initiale, formation continue, expériences diverses, publics, zones géographiques et structures différentes, ...) est souhaitée et doit permettre aux étudiants de confronter leurs réseaux, leurs logiques et leurs savoirs. Le groupe, et l'animation de celui-ci, se veut aussi un instrument d'apprentissage.

Spécificités

450 heures de stage

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme eCandidat selon le calendrier de candidature

s'approprier les modules, conférences et travaux de regroupements et de préparer les évaluations.
- Les évaluations intermédiaires permettent d'intégrer la logique du mémoire ; Un stage pratique de 450 H minimum est à effectuer durant l'année universitaire. Le lieu et la mission confiée à l'étudiant doivent être validés par le responsable pédagogique et donnent lieu à une convention de stage signée avant le début du stage ; Les étudiants salariés peuvent effectuer le stage dans leur structure d'origine, mais toujours avec l'établissement d'une convention de stage et une mission à accomplir avec l'aval du responsable pédagogique.
- Des regroupements en présentiel, ont lieu à l'Université Lumière Lyon 2.
- A noter que la candidature peut se faire auprès de l'université Lyon 2 ou l'université de Rouen. L'université qui délivre l'autorisation d'inscription est celle où ont lieu les regroupements et également celle qui délivre le diplôme.
- Tout au long de la formation, l'étudiant est suivi par un tuteur, le responsable pédagogique, le directeur de mémoire et enfin l'animateur de la plateforme numérique. L'ensemble des travaux à effectuer est tutoré, soit de manière individuelle, soit lors d'un travail de groupe. Ces travaux permettent de valider les UE de cette formation.

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Modalités de candidature spécifiques

- Les étudiant.es ayant validés un M1 en sciences de l'éducation peuvent intégrer le M2 ICF
- Des étudiant.es titulaires d'un autre M1 ou d'un autre masters, ou des candidat.es en reprise d'études l'accès au M2 est conditionné à l'examen d'un dossier de candidature

Examen d'un dossier constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- CV détaillé,
- Projet professionnel (en 300 signes espaces compris).
- Lettre de motivation (en 300 mots espaces compris).
- Justificatifs des titres et diplômes (et/ou relevés de notes).

Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette page.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

- Répertorier les ressources humaines, pédagogiques et logistiques pour les mobiliser dans la mise en œuvre d'un dispositif de formation
- Analyser un besoin, une demande de formation, un dossier de consultation d'appel d'offres ; Reformuler une demande en formation pour réguler les dysfonctionnements et les conflits éventuels ; Organiser des parcours individualisés, suivre un projet de formation et l'évaluer
- Orienter l'organisation et/ou les personnes vers les acteurs appropriés
- Appui à la transformation en contexte professionnel ; Identifier les besoins en évolution des compétences des organisations et/ou des personnes
- Marketer l'offre de formation, la négocier et la réajuster ; Diffuser l'offre auprès des partenaires internes et externes
- Communiquer l'offre auprès des acteurs internes et externes ; Élaborer le budget du dispositif de formation
- Adapter son style de management aux personnes et aux situations
- Définir des indicateurs de pilotage ; créer ou choisir des outils ou supports numériques nécessaires au suivi administratif, pédagogique et financier ; Planifier le suivi du dispositif de formation visant l'amélioration continue ; Planifier le suivi du dispositif en respectant les engagements qualité de la structure

- Concevoir l'ingénierie pédagogique d'une action de formation et les process d'accompagnement ; Réaliser le scénario pédagogique d'une action de formation multimodale ; Créer des outils et des supports pédagogiques numériques ; Créer des outils et des supports pédagogiques (numériques et autres), médiatiser des ressources pédagogiques en lien avec l'action de formation
- Mesurer les écarts entre les compétences existantes et les compétences visées ; Accompagner l'organisation et/ou les personnes à élaborer leur plan de développement des compétences ; Identifier les besoins en évolutions des compétences des personnes et/ou des personnes
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Organiser une veille (sourcing, planification, ...) ; Identifier les modalités et outils de communication pour diffuser les résultats aux acteurs internes ; Structurer les modalités de la veille ; Choisir les modalités de communication interne
- Réaliser le scénario pédagogique d'une action de formation multimodale ; Accompagner les apprentissages en mettant en œuvre la différenciation pédagogique en utilisant des modalités synchrones et asynchrones ; Créer des outils et des supports pédagogiques numériques ; Évaluer les acquis
- Animer des interventions pédagogiques et faciliter les apprentissages, en mode collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation
- Communication spécialisée pour le transfert de connaissances - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Première insertion professionnelle ; Evolution professionnelle ; Construction d' une expertise.
Trois grands types de métiers :

- Le responsable de formation est le plus souvent responsable, ou directeur, de la formation dans une organisation (entreprise, hôpital, collectivité). Il travaille dans la durée et est rattaché à la direction de l'entreprise ou organisation. Son activité l'amène à mettre en œuvre des compétences méthodologiques en ingénierie et conseil pour les salariés, la direction et les services.
- Le responsable de formation en organisme de formation développe des compétences de management d'équipe mais aussi de montage de projets en réponse à des appels d'offre et des cahiers des charges. Il est directement associé à la direction du centre de formation et intervient dans une logique de pérennité de celui-ci. Nous avons les responsables de formation mais aussi les coordonnateurs pédagogiques ou chefs de projets.
- Le formateur-consultant intervient de manière plus ou moins ponctuelle selon son statut (consultant indépendant, conseiller en formation continue, conseiller-bilan, conseiller professionnel) et son organisation de

rattachement (cellule audit interne d'entreprise, cabinet conseil, GRETA, centre de bilan ou de validation des acquis, organisme de formation). Le formateur-consultant peut aussi être amené à produire différents types d'outils ou supports pédagogiques (guide pédagogique, cours médiatisés). Le formateur- consultant intervient lui aussi soit en direction des individus, soit des organisations.

A partir de ces trois grands types de métiers, il est d'ores et déjà possible, à partir des évolutions du domaine, de repérer six déclinaisons de métier :

- Le responsable de systèmes de formation

Nous pouvons le situer dans des lieux où des tâches d'ingénierie, associées à des tâches de prises de décision, sont réalisées : concevoir, choisir, décider, mettre en œuvre, planifier, suivre et réguler, évaluer des systèmes de formation sont autant d'actions, d'opérations effectuées par ces responsables. Nous pouvons les identifier et les positionner au travers de deux strates d'une fonction politique : une première strate définissant des institutions publiques ou privées (ministères chargés de formation, associations, chambres consulaires, branches professionnelles, syndicats...) lieux où les orientations politiques se construisent et se décident. Une seconde strate définissant les grands complexes ou organisations gérant des systèmes ou appareils de formation : grands organismes privés ou publics, services instructeurs de l'Etat dans les Régions, direction de l'enseignement et de la formation dans les municipalités ou grandes entreprises. Ces responsables de systèmes de formation " assurent la veille stratégique sur l'évolution des compétences, traduisent en objectifs pour la formation les enjeux et les grandes orientations de leur organisation et veillent à ce qu'ils soient atteints, dirigent les équipes de formateurs, permanents ou occasionnels, et bien sûr gèrent les budgets".

- L'ingénieur de formation

A partir d'orientations politiques, de textes réglementaires, de lois d'orientation ou de programmation, de chartes ou de projets d'organisations, l'ingénieur de formation aide le responsable de systèmes de formation dans la conception et la prise de décisions constitutives du pilotage des systèmes de formation. Comme le propose Pierre Caspar, il s'agit là davantage " d'une fonction technique, c'est-à-dire tout ce qui a trait à la conception, au montage, à la planification, à la gestion, à la conduite et à l'évaluation des dispositifs de formation. Il s'agit également ici d'optimiser la valorisation des patrimoines intellectuels et des ressources en argent et en temps " (Sciences humaines, 1996, n°12). Les fonctions de consultant s'inscrivent également dans les tâches de l'ingénieur de formation. Certaines entreprises n'hésitent pas, en effet, à recourir à des consultants comme ressource/miroir du fonctionnement de leur organisation, comme ressource/contrepoint des décisions de la direction des ressources humaines.

- L'ingénieur FOAD

Les organismes de formation, comme les entreprises, sont conduits aujourd'hui à prendre en compte et à inscrire les nouvelles technologies de la formation dans leurs dispositifs. Qu'il s'agisse de la formation assistée par ordinateur, de la formation par systèmes télématiques, de télé-conférences, les formés ont à disposition des outils qui enrichissent, complètent et approfondissent tant les contenus mêmes de la formation que ses modalités

pédagogiques. Les institutions de formation seront donc conduites à investir dans les différents produits et dans les hommes qui seront amenés à les utiliser et à les faire utiliser par les apprenants.

- Le formateur – consultant

Les formateurs en général sont de plus en plus amenés à situer leur intervention pédagogique dans un dispositif plus global. De ce fait les dimensions didactique et pédagogique interrogent la dimension ingénierie. Mais cette analyse est par contre indispensable pour les formateurs consultants ; en tant que véritable chef de projet formation, ils doivent situer leur action dans un contexte bien repéré.

- Le conseiller Bilan et évaluation des acquis

Les fonctions d'accueil et de prise en compte des identités des formés, de suivi, d'accompagnement individualisé des itinéraires, de positionnement, d'évaluation des connaissances et des compétences, de reconnaissance et de validations des acquis sont aujourd'hui indispensables dans le pilotage et la gestion de systèmes, de dispositifs et d'actions de formation. La qualité de ces fonctions, des tâches et des compétences qu'elles mobilisent participe à la qualité et à la réussite d'un système de formation. Certains établissements d'enseignement, quelques centres de formation ont perçu l'importance de ces fonctions. Ils ont parfois désigné des personnes-ressources chargées de porter ces nouvelles compétences. Des réflexions engagées sur des référentiels métiers ont pu également contribuer à mieux identifier ces fonctions. La recherche scientifique, celle portant notamment sur les concepts et les pratiques de bilan et de reconnaissance des acquis, l'instrumentalisation et une certaine technicisation de ces opérations apportent aux professionnels et aux praticiens des plus-values non négligeables. Ces conseillers exercent concomitamment plusieurs opérations qui vont de l'accueil des formés à la reconnaissance et à la validation d'acquis, de compétences déjà maîtrisées ou en cours de maîtrise, en passant par l'aide à la production.

- Le chargé de relations entreprises

Les dispositifs d'insertion des jeunes depuis 1982, qu'ils aient pour finalités la formation qualifiante ou l'insertion sociale et professionnelle ont induit dans leurs conceptions et dans leurs mises en œuvre des fonctions d'interface entre les différents lieux de formation : le centre et l'entreprise. Ces nouveaux acteurs mettent en œuvre plusieurs opérations : le repérage et la sélection des entreprises d'accueil compte tenu d'un cahier des charges à respecter, la présentation du centre, la prise en compte des réalités de l'entreprise, le suivi individualisé du formé sur le plan social et professionnel en lien avec les formateurs et les tuteurs, son orientation au regard de son projet et des nouvelles compétences construites et maîtrisées. De plus en plus, les directeurs des établissements en alternance s'entourent de personnels qui assument cette fonction. En outre, la multiplication des formations en alternance dans les centres de formation et les transformations des pratiques professionnelles qu'elles induisent concourent à définir de nouvelles compétences qui peuvent être les suivantes : connaissance du bassin d'emploi dans lequel se situe l'établissement, connaissance de l'offre régionale de formation, connaissance des branches et secteurs professionnels, identification des métiers, capacité à communiquer avec l'environnement et compétences relationnelles.